

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 9

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Concours de photos

Divers échos relatifs à la propagande pour la consommation du miel, de même que pour la diffusion de l'apiculture en général se sont fait entendre à l'assemblée des délégués en mars 1965.

Dans le but de donner suite à ces désirs exprimés, le comité de la SAR a décidé d'organiser un concours de photos, tant en noir et blanc qu'en couleurs.

Les détails du règlement de ce concours n'ont pas encore été définitivement arrêtés, mais nous invitons d'ores et déjà tous les excellents photographes que compte la Romande, à « dénicher » les belles photos suggestives qui sommeillent peut-être dans un tiroir et de ne laisser passer aucune occasion de fixer sur la pellicule, les scènes variées qu'offre l'apiculture en général, en faisant abstraction de toute banalité.

Des détails suivront dans un prochain numéro.

Le comité.

Département de l'intérieur du canton de Vaud

Service vétérinaire cantonal et Institut Galli-Valerio

Mise sous séquestre

Le hameau de Vers-Chiez/Ollon est mis sous séquestre pour loque européenne.

Levée de séquestre

La loque américaine ayant disparu, le séquestre est levé dans les communes d'Echichens et de Saint-Saphorin/Morges.

Inspecteur cantonal des ruchers : *G. Golay.*

L'apiculture française à l'honneur

UNE DISTINCTION MÉRITÉE

Par décret du président de la République, paru au « Journal officiel » du 14 juillet 1965, M. Georges Alphandéry, vient d'être promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Directeur de la « Gazette apicole », M. Alphandéry est très connu en Suisse et les nombreux amis et lecteurs qu'il possède dans notre pays seront réjouis de sa promotion.

Le « Journal suisse d'apiculture » se joint à tous les amis et lecteurs de M. Georges Alphandéry pour lui adresser ses sincères félicitations à l'occasion de la distinction dont il vient d'être honoré, fruit d'un travail persévérant et intelligent durant de nombreuses années.

La rédaction.

L'ÉTAT SANITAIRE DE NOS RUCHERS

La saison apicole de 1965 touche à sa fin, les jeux sont faits. Récolte déficitaire dans la plupart des régions, moyenne à bonne dans quelques contrées privilégiées, tel paraît être le reflet de la situation dans cette seconde partie du mois d'août.

Si le froid et la pluie ont persisté durant le printemps et l'été écoulés, entravant dans une notable mesure le travail des abeilles, il faut admettre que nos ruchers ont été également atteints dans leur santé par la vague persistante de mauvais temps. L'effet néfaste provoqué par l'absence de soleil et de chaleur s'est tout spécialement fait sentir à l'altitude où les ruchers ne pouvaient sortir de l'hivernage et se développer normalement. Seules les colonies robustes et parfaitement saines ont résisté aux méfaits d'un temps froid et humide exceptionnellement prolongé et ont été à même de se maintenir en bonne forme durant toute la saison. Il y a donc dans nos ruchers une sélection à faire ; certaines colonies qui apparemment, comme c'est aussi le cas pour le genre humain, donnent des signes de santé et n'offrent cependant qu'une résistance bien limitée aux assauts toujours possibles d'une maladie en sommeil, prête à se déclarer quand les circonstances lui sont favorables. Quoi de plus déprimant pour l'apiculteur de constater ce manque de vie au trou de vol de certaines colonies comparativement à d'autres, alors que la fleur et le soleil invitent au grand festin ! Quoi aussi de plus décevant que de ne pas pouvoir porter remède à la situation parce que, pour le mal dont certaines colonies sont atteintes, la science n'a encore rien de très positif à conseiller ! Ce qui précède nous amène aux :

Maladies peu connues. Le printemps 1965 a, avec le noséma dans la plupart des cas, laissé apparaître dans de nombreux ruchers, des maladies peu connues de l'abeille, la rickettsiose et la septicémie, deux infections du sang, pour lesquelles des remèdes sont encore à l'état d'expériences. Les colonies très atteintes ont succombé, d'autres se sont ressaisies et possèdent une population normale, d'autres enfin paraissent être en excellente forme et occupent actuellement au grand complet le cube de la ruche. Les abeilles traînantes ont disparu. A première vue, il semble que la situation se

soit clarifiée et que la nature au cours de l'été et malgré un temps peu favorable, ait rétabli par ses propres moyens, l'équilibre sanitaire dans les ruchers atteints sans l'usage d'antibiotiques.

Il est superflu de rappeler ici pour ceux qui espèrent trouver dans les antibiotiques connus, la véritable panacée à la situation, combien l'usage de ces derniers doit être modéré et appliqué avec discernement, considérés qu'ils sont d'une part, comme une épée à deux tranchants dans la lutte contre les parasites et d'autre part du réel danger de mélange à notre miel qui ne doit sous aucun prétexte, être additionné d'une drogue.

Il ne faut pas perdre de vue que la saison touche à sa fin et que nos abeilles ont maintenant devant elles l'épreuve de l'hivernage que seules les colonies en parfait état seront aptes à supporter. Les abeilles de ces colonies maintenant en bonne forme sont-elles vraiment aptes à subir l'épreuve ? Il faut l'espérer et admettre que comme tous les êtres vivants, la nature les a dotées d'une certaine résistance.

A défaut de données plus précises relatives à ces maladies du sang, aux causes diverses de leur apparition, de leur développement, de leur propagation, de leur traitement et de leur disparition, l'apiculteur reste l'arbitre de la situation. Ses expériences personnelles seront utiles à l'étude de ce grand problème souvent très complexe des maladies des abeilles, à la condition qu'il veuille bien faire connaître les résultats de ses expériences.

Maladies épizootiques : les loques, l'acariose.

Le lecteur attentif à la publication par le Liebefeld, dans le journal, de la liste des contrées contaminées par les maladies épizootiques, aura constaté avec surprise l'extension prise par la loque américaine plus spécialement. A quoi faut-il attribuer la recrudescence de cette maladie ? Le temps exécrable de l'année ne doit certes pas être étranger à la situation. Des colonies entravées dans leur développement naturel, soumises à une lutte prolongée contre les conditions atmosphériques, sont affaiblies et probablement plus réceptives aux différentes infections, l'organisme des habitantes étant fatigué et par conséquent moins résistant. Notre pays n'est pas le seul à signaler une forte recrudescence de cette maladie, nos voisins de France, d'Allemagne et d'Autriche luttent également et s'efforcent de mettre un frein à cette véritable épidémie.

Les causes. Indépendamment du temps mauvais qui a joué son rôle, de façon générale on admet que le miel étranger mis volontairement à la disposition des abeilles (nourrissement), ou involontairement (ordures ménagères), est cause de l'épidémie. Si cette hypothèse est à retenir, nous pensons personnellement que d'autres

facteurs sont à l'origine de l'extension de la maladie, l'usage du miel étranger n'ayant pas dépassé les normes de précédentes années, les risques ne paraissent de ce fait pas être accrus. Par contre, l'on constate que, consécutivement à la tendance actuelle d'introduire des races pures de l'étranger, une forte demande d'importation de reines a été enregistrée. Doit-on admettre que certaines de ces reines et leurs dames de compagnie sont porteuses des bacilles de la loque ? Les certificats sanitaires accompagnant les envois donnent-ils toutes les garanties désirables ? On peut se poser la question sans pouvoir toutefois répondre par l'affirmative.

Mais un certain danger de contagion ne paraît pas être exclu si l'on tient compte de l'introduction clandestine de reines en Suisse qui paraît devoir s'intensifier.

Le comité de la SAR étudie les moyens d'avoir un contrôle plus sérieux de ces importations et de pouvoir exercer une certaine surveillance sur le comportement des colonies pourvues de reines importées. Les efforts entrepris pour améliorer la situation de notre apiculture en matière d'élevage et de sélection de races appropriées aux différentes régions du pays, ne doivent pas être anéantis par une introduction exagérée de reines n'offrant pas toutes les garanties désirables.

L'acariose. Partout où les traitements ont été appliqués selon les prescriptions, la situation paraît être rétablie et les dégâts causés par cette maladie en 1965, n'ont pas été aussi importants que ceux provoqués par les loques, les rickettsioses et les septicémies auxquelles s'ajoutaient dans de nombreux cas, une infection de noséma. Pour l'acariose comme du reste pour les loques, les déplacements clandestins d'abeilles sont également à l'origine de l'extension de la maladie, la motorisation actuelle facilitant les transports au mépris d'une publication régulière, dans notre journal, des contrées contaminées et mises sous séquestre.

Médecin de son propre rucher. Telle sera notre conclusion. Médecin de lui-même, dans une certaine mesure, l'apiculteur soucieux de la santé de ses abeilles devrait être à même de découvrir les premières attaques de la maladie en ce qui concerne les loques tout au moins. Dans certains cas, les connaissances sont incomplètes et dans d'autres, on admet volontiers qu'il incombe à l'inspecteur de déceler les maladies lors de son passage. On remet à autrui ce que l'on pourrait faire soi-même avantageusement, les maladies à leur début étant plus faciles à traiter qu'à un stade avancé et le danger de propagation réduit. Inspecteur et apiculteur doivent se compléter et être de véritables collaborateurs dans leurs tâches respectives. Le manque d'hygiène au rucher est également à la base de maladies

diverses. Saluons donc avec plaisir la venue des conseillers apicoles dans nos différentes régions et encourageons-les dans leur travail de diffusion des connaissances acquises. Par une formation bien complétée, ils apporteront une sensible amélioration dans nos petites et grandes exploitations.

G. Matthey.

Maladies des abeilles en juillet 1965

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
Loque américaine					
<i>Argovie</i>			<i>Grisons</i>		
Laufenburg	Stein	1	Oberlandquart	Davos-Dorf	1
Rheinfelden	Kaisten	1			
<i>Bâle-Campagne</i>			<i>Soleure</i>		
Arlesheim	Oberwil	1	Olten	Olten	1
<i>Berne</i>			<i>Thurgovie</i>		
Aarberg	Kappelen	1	Weinfelden	Fimmelsberg	1
Berne	Berne	1			
	Bolligen	1	<i>Zurich</i>		
	Liebefeld	1	Dielsdorf	Dällikon	1
			Zurich	Höngg	1
Konolfingen	Konolfingen	1	<i>Fribourg</i>		
	Stalden	1	Gruyère	Echarlens	1
	Ursellen	1		Hauteville	1
Nidau	Jens	1		Marsens	1
Trachselwald	Eriswil	5	Veveyse	Remaufens	6
Delémont	Pré-Borbet-dessous	1			
Franches-Montagnes	Montfaucon	1	<i>Neuchâtel</i>		
			La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	2
Loque européenne					
<i>Grisons</i>			<i>Zurich</i>		
Albula	Filisur	1	Zurich	Zurich	1
	Mon	2			
	Surava	2	<i>Tessin</i>		
	Vrin	1	Leventina	Airolo	1
<i>Glenner</i>			<i>Fribourg</i>		
Heinzenberg	Hof Dalans,	1	Broye	Forel	1
Masein	Gem. Masein	1			
	Realta, Gem. Cazis	1	<i>Neuchâtel</i>		
	Thusis	1	Boudry	Bevaix	1
<i>Obwald</i>					
—	Giswil	1	<i>Vaud</i>		
<i>Soleure</i>			Aigle	Vers-Chiez s/Ollon	
Kriegstetten	Horriwil	1			
<i>Section apicole du Liebefeld.</i>					